



# Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal

*Regard sur le territoire du  
CSSS du Sud-Ouest-Verdun*

## Mise en contexte

La qualité de l'environnement alimentaire facilite l'adoption d'une alimentation qui favorise la santé, comme l'ont constaté plusieurs études. L'effet d'un environnement déficient est encore plus fort lorsque les personnes qui y vivent subissent un manque de diverses ressources (revenu, transport, habiletés, équipement, etc.). La littérature démontre également le lien entre l'environnement alimentaire et les inégalités sociales de santé. En 2004, une première étude de la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal avait mis en relief les disparités dans l'accès aux aliments santé selon les secteurs de résidence.

L'étude a été reprise en 2010 afin d'examiner à nouveau la situation montréalaise en matière d'accès aux aliments santé. Les approches utilisées pour mesurer l'environnement alimentaire et en évaluer la qualité santé sont, dans la littérature, nombreuses et variées. Celle retenue par la DSP cible l'accès aux fruits et légumes frais sur une distance de marche. Ce choix méthodologique procède de deux constats : d'une part, les fruits et légumes sont reconnus comme une composante majeure de l'alimentation saine et d'autre part, les sondages omnibus menés par la DSP depuis dix ans, révèlent que leur consommation est encore insuffisante dans le menu de la majorité de la population montréalaise. La préoccupation pour l'accès à distance de marche est reliée aux efforts de la DSP de Montréal dans la promotion du transport actif. Les mesures visant à réduire l'utilisation de l'automobile soulèvent en effet l'importance de la présence de services

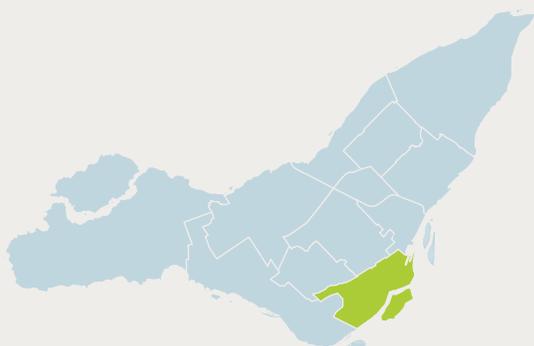
de proximité, notamment pour les achats alimentaires. Dans cette étude, une attention particulière porte aussi sur les disparités entre les groupes socioéconomiques et entre les secteurs habités.

Les surfaces dédiées aux fruits et légumes frais ont d'abord été mesurées dans les commerces alimentaires, de toutes catégories, de l'île de Montréal. L'accès a ensuite été calculé et cartographié sur la base des aires de diffusion, c'est-à-dire la plus petite unité territoriale pour laquelle Statistique Canada diffuse les données sociodémographiques. L'île de Montréal compte plus de 3 000 aires de diffusion (AD). La proximité, définie sur une distance de marche, a été établie par divers auteurs à 500 m (totalisant 1 km aller-retour). Pour chacune des aires de diffusion, on a donc mesuré la surface totale de fruits et légumes frais accessible dans un rayon de 500 m autour de son point central.

Le rapport détaillé de l'étude, avec revue de littérature et références, est disponible sur internet, à l'adresse suivante : <http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/accesalimentsante>.

Ce cahier propose un regard sur le territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun qui compte 229 aires de diffusion, réparties en 3 territoires de CLSC et 9 voisinages. Il a pour objectif d'aider les acteurs locaux, tant municipaux que sociaux ou économiques, à analyser et prioriser les secteurs mal desservis où des interventions doivent être déployées pour améliorer l'environnement alimentaire et favoriser une plus grande consommation de fruits et légumes.

CSSS DU SUD-OUEST-VERDUN



## Accès aux fruits et légumes frais dans le territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun

Le tableau 1 indique le nombre d'aires de diffusion et leur population selon l'accès aux fruits et légumes frais. Les catégories d'accès, réparties entre 0 et > 850 pieds carrés, sont celles établies dans l'analyse régionale, à partir de la mesure médiane estimée à 425 pieds carrés; la médiane est la valeur au-dessus ou au-dessous de laquelle 50 % de la population a accès à distance de marche. Afin de mieux percevoir les disparités entre les territoires, l'accès médian est également précisé selon trois niveaux géographiques, soit pour l'ensemble du CSSS (tableau 2), pour les 3 CLSC et pour leurs 9 voisinages (tableau 3).



**Tableau 1.** Distribution des aires de diffusion et de la population, selon l'accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, CSSS du Sud-Ouest-Verdun, 2010

Accès aux FL (pi <sup>2</sup> )	Nombre d'aires de diffusion	Population	% de la population
0	94	59 965	43,2
50 - 215	7	3 994	2,9
216 - 425	6	3 046	2,2
426 - 850	29	16 617	11,9
> 850	93	55 296	39,8
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>138 918</b>	<b>100</b>

Le tableau 1 indique que l'accès aux fruits et légumes frais à distance de marche est nul, dans ce territoire, pour 43 % de la population et il s'avère négligeable (50 – 215 pi<sup>2</sup>) pour 3 % des résidents. Comme dans l'ensemble de l'île de Montréal, on observe une polarisation de la population qui a un accès soit nul (0 pi<sup>2</sup>), soit excellent (> 850 pi<sup>2</sup>), aux produits frais.

Le tableau 2 permet de comparer le CSSS du Sud Ouest-Verdun aux autres CSSS montréalais, en indiquant, pour chacun, l'accès médian aux fruits et légumes frais. Puisqu'une attention particulière de l'analyse porte sur les inégalités en terme d'accès à des aliments santé, celles-ci sont examinées en fonction des personnes vivant sous le seuil de faible revenu (SFR)<sup>1</sup> et qui résident dans les secteurs où l'accès aux aliments santé est nul ou négligeable (moins de 215 pi<sup>2</sup>). Les données se rapportant à ce facteur essentiel de l'étude sont incluses au tableau 2 pour chacun des CSSS.

Une légère différence peut apparaître entre les chiffres rapportés dans ce cahier et ceux du tableau 8 du rapport détaillé (Accès aux fruits et légumes frais par territoire de CSSS). Cela est dû aux ajustements géographiques nécessités par l'analyse spécifique des territoires de CLSC et voisinages en fonction des aires de diffusion qui leur sont propres.

<sup>1</sup> SFR : il s'agit du seuil de faible revenu après impôt établi par Statistique Canada, Recensement 2006

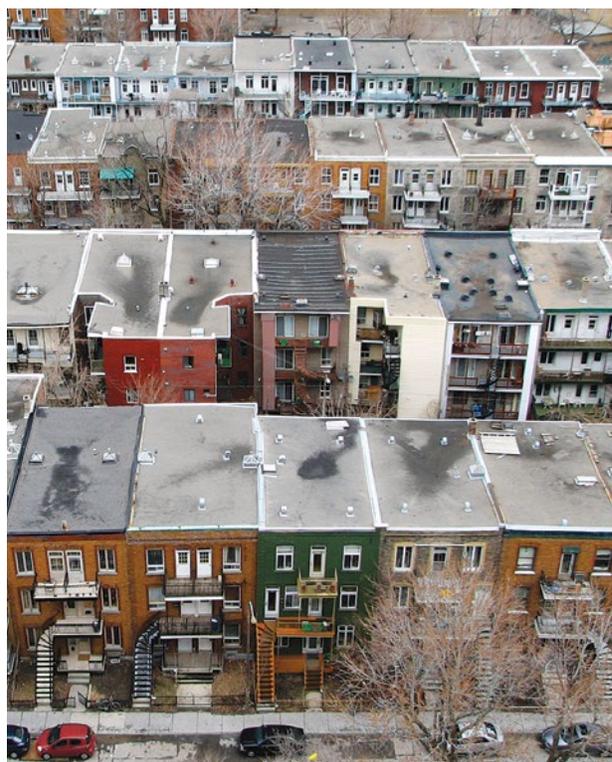
**Tableau 2.** Tableau comparatif des 12 CSSS de la région de Montréal – Population totale, accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, 2010

Nom du CSSS	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
	N			N	N	%	N
Ahuntsic et Montréal-Nord	155 277	280	466	38 512	24,8	11 023	28,6
Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent	131 674	199	0	31 405	23,9	17 343	55,2
Cavendish	119 665	193	483	25 032	20,9	8 305	33,2
Cœur-de-l'Île	105 866	199	870	27 365	25,8	2 207	8,1
Dorval-Lachine-LaSalle	132 382	239	0	22 352	16,9	15 567	69,6
Jeanne-Mance	131 701	234	1 392	38 653	29,3	3 266	8,5
Lucille-Teasdale	167 208	290	736	41 304	24,7	13 759	33,3
De la Montagne	210 361	339	1 752	63 298	30,1	9 072	14,3
Ouest-de-l'Île	208 671	342	0	18 907	9,1	14 329	75,8
Pointe-de-l'Île	187 515	326	0	27 559	14,7	17 719	64,3
Saint-Léonard et Saint-Michel	124 644	224	567	29 995	24,1	6 493	21,6
<b>Sud-Ouest–Verdun</b>	<b>138 918</b>	<b>229</b>	<b>589</b>	<b>38 604</b>	<b>27,8</b>	<b>17 608</b>	<b>45,6</b>
<b>Île de Montréal</b>	<b>1 813 882</b>	<b>3 094</b>	<b>425</b>	<b>402 986</b>	<b>22,2</b>	<b>136 691</b>	<b>33,9</b>

<sup>1</sup> Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

Dans le cas de ce CSSS, l'accès médian aux fruits et légumes frais, estimé à 589 pieds carrés, est plus élevé que la médiane montréalaise. On aura noté au tableau 1 que 52 % de la population du territoire a un accès au dessus la médiane (426 pi<sup>2</sup> et plus). Cependant, en comparaison avec les autres CSSS, celui du Sud-Ouest–Verdun se classe deuxième, tout juste après la Pointe-de-l'Île, quant au nombre de personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu et qui ont un accès nul ou négligeable (17 608 personnes).

Le tableau 3 permet de comparer les différents territoires de CLSC et de voisinages du CSSS selon les mêmes caractéristiques que celles du tableau 2.



**Tableau 3.** Accès médian aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, population sous le seuil de faible revenu et accès nul ou négligeable, par CLSC et voisinage, CSSS du Sud-Ouest-Verdun, 2010

CLSC et voisinages	Population	Aires de diffusion	Accès médian aux FL	Personnes vivant sous le SFR		SFR et accès nul ou négligeable	
				N	%	N	% <sup>1</sup>
<b>CLSC de Saint-Henri</b>	<b>29 442</b>	<b>46</b>	<b>58</b>	<b>9 781</b>	<b>33,2</b>	<b>6 015</b>	<b>61,5</b>
1 - Saint-Henri	14 802	25	58	5 076	34,3	2 618	51,6
2 - Petite-Bourgogne	10 224	16	0	4 070	39,8	3 162	77,7
3 - Faubourg-des-Récollets	4 416	5	0	635	14,4	235	37,0
<b>Cinique communautaire de Pointe-Saint-Charles</b>	<b>13 228</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>4 872</b>	<b>36,8</b>	<b>2 633</b>	<b>54,0</b>
4 - Pointe-Saint-Charles	13 228	23	0	4 872	36,8	2 633	54,0
<b>CLSC de Verdun-Côte-Saint-Paul</b>	<b>96 248</b>	<b>160</b>	<b>595</b>	<b>23 951</b>	<b>24,9</b>	<b>8 960</b>	<b>37,4</b>
5 - Île-des-Sœurs	16 210	17	0	2 109	13,0	1 895	89,9
6 - Wellington-de-l'Église	29 310	52	1 061	10 347	35,3	2 406	23,3
7 - Desmarchais-Crawford	20 312	36	276	3 653	18,0	1 230	33,7
8 - Côte-Saint-Paul	16 425	30	595	4 417	26,9	1 785	40,4
9 - Ville-Émard	13 991	25	675	3 425	24,5	1 644	48,0
<b>CSSS du Sud-Ouest-Verdun</b>	<b>138 918</b>	<b>229</b>	<b>589</b>	<b>38 604</b>	<b>27,8</b>	<b>17 608</b>	<b>45,6</b>

1 Le pourcentage est calculé sur le nombre total de personnes qui vivent sous le SFR, après impôt.

La carte suivante situe les aires de diffusion selon les catégories d'accès aux fruits et légumes frais. Les voisinages sont délimités par une ligne brisée et identifiés par les chiffres correspondant à ceux du tableau 3. Les secteurs gris représentent ceux où l'accès aux fruits et légumes frais est nul. Ceux en rouge indiquent un accès négligeable (50 – 215 pi<sup>2</sup>). Les couleurs jaune et vert pâle désignent les secteurs où l'accès peut être qualifié de passable (216 – 425 pi<sup>2</sup>) ou bon (426 – 850 pi<sup>2</sup>). Le vert foncé identifie les secteurs où l'accès est excellent. Les aires de diffusion les plus défavorisées, c'est-à-dire celles comptant 150 personnes ou plus vivant sous le SFR, sont hachurées.

### Les disparités entre les voisinages

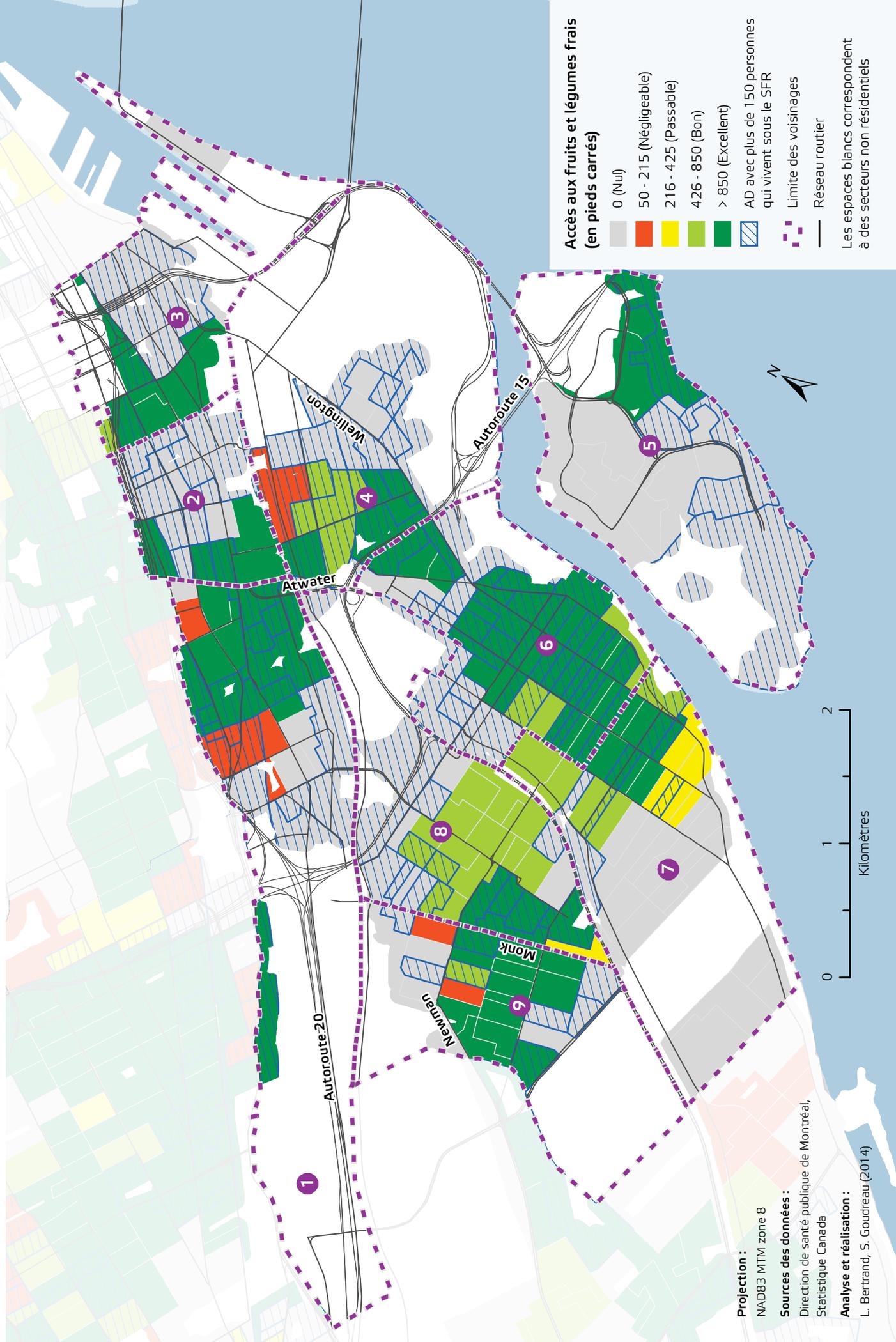
Le tableau 3 montre que seulement 3 des 9 voisinages bénéficient d'un accès aux fruits et légumes frais égal ou supérieur à la surface médiane du territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun (589 pieds carrés). Wellington-de-l'Église est sans contredit le voisinage le mieux desservi, affichant un accès médian de 1061 pieds carrés. Il est intéressant de noter qu'il abrite une population aussi élevée que celle du CLSC de Saint-Henri. À l'inverse,

les 3 voisinages de Saint-Henri, de même que ceux de Pointe-Saint-Charles et de l'île-des-Sœurs, sont nettement déficients. Il s'ensuit que les personnes vivant sous le seuil de faible revenu, dans ces voisinages, sont également en proportions élevées à ne pas avoir d'accès aux fruits et légumes frais à distance de marche (de 52 % dans Saint-Henri à 78 % dans Petite-Bourgogne).

À l'échelle du CLSC de Saint-Henri, il n'y a pas de demi mesure : ou les résidents n'ont rien (55 % de la population) ou ils bénéficient d'un accès dépassant largement les 1000 pieds carrés (données non affichées). Par ailleurs, des différences apparaissent aussi au sein même de voisinages. À titre d'exemple, Petite-Bourgogne affiche un accès médian de 0 FL, valeur qui ressort dans 12 AD sur les 16 qui s'y trouvent; dans les 4 autres aires de diffusion, les résidents bénéficient au contraire d'un excellent accès aux FL frais, soit de 2 900 pi<sup>2</sup> à 4 900 pi<sup>2</sup>.

La carte illustre bien cette polarisation, particulièrement entre les secteurs colorés en vert et les secteurs gris. Dans presque tous les voisinages, on repère les aires de diffusion les plus défavorisées, comptant au moins 150 personnes sous le SFR (hachurées), où l'accès est nul

**Figure 1.** Accès aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, par aire de diffusion – CSSS du Sud-Ouest–Verdun, 2010



**Accès aux fruits et légumes frais (en pieds carrés)**

- 0 (Nul)
- 50 - 215 (Négligeable)
- 216 - 425 (Passable)
- 426 - 850 (Bon)
- > 850 (Excellent)
- AD avec plus de 150 personnes qui vivent sous le SFR
- Limite des voisinages
- Réseau routier

Les espaces blancs correspondent à des secteurs non résidentiels

ou négligeable. Celles-ci, au nombre de 51, regroupent 13 458 personnes sous le SFR. Un fait moins connu est la présence de telles AD dans le voisinage de l'île-des-Sœurs. Le tableau 3 indique en effet que plus de 2 000 personnes y vivent sous le SFR, dont 90 % avec un accès nul ou négligeable aux FL frais. Ces chiffres s'apparentent donc à ceux des autres voisinages du CLSC de Verdun-Côte-Saint-Paul.

## Comparaison avec la situation de 2004

Le graphique 1 permet de comparer l'accès qu'avait la population de ce territoire en 2004 avec les données actuelles.

Le graphique illustre de façon éloquent, la polarisation qui s'est produite entre l'accès nul et l'accès excellent aux fruits et légumes frais à distance de marche. Les proportions de personnes se retrouvant dans ces deux pôles d'accès ont fortement augmenté entre 2004 et 2010. Il est intéressant de noter que les catégories d'accès intermédiaires, entre 50 - 215 pieds carrés (qualifié de négligeable) et 426 - 850 pieds carrés (qualifié de bon) ne rejoignent que 17 % des résidents du territoire du CSSS en 2010 contre 37 % en 2004.

## Discussion

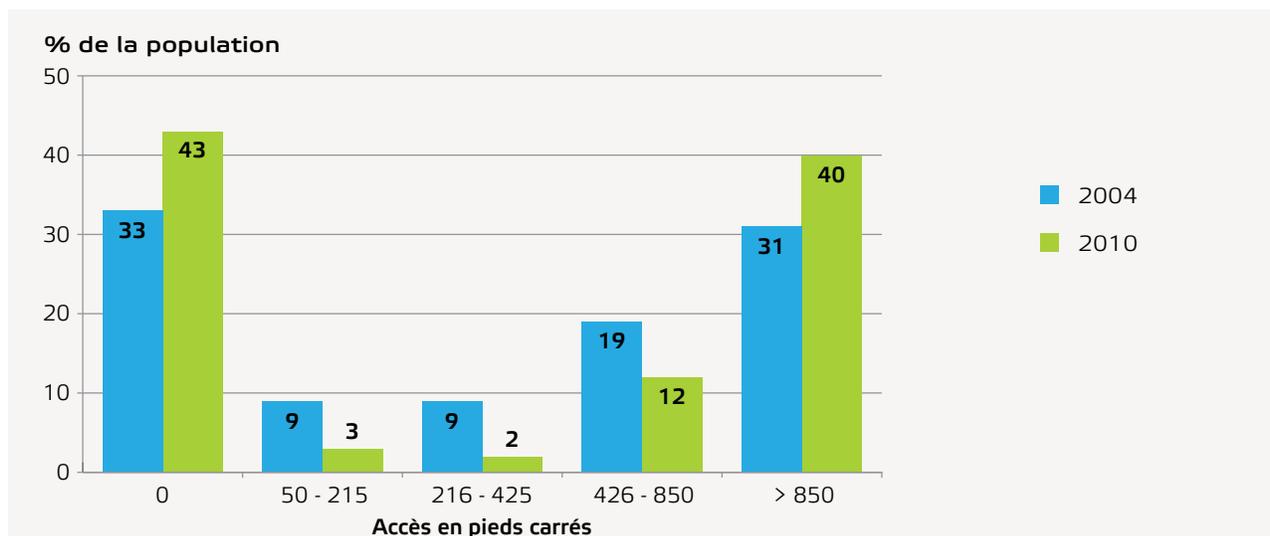
Tel qu'indiqué au tableau 1, 46 % de la population du CSSS du Sud-Ouest-Verdun n'a pas accès aux fruits et légumes frais à distance de marche, comparativement à 43 % pour l'ensemble de l'île de Montréal. C'est aussi le cas pour près de 46 % de la population vivant sous le SFR.

Cette observation est quelque peu surprenante pour un territoire où la densité de population est plus élevée que dans l'ensemble de l'île (11 000 vs 3 660 hab/km<sup>2</sup>). En effet, l'analyse du rapport détaillé de l'étude, fait plutôt ressortir un meilleur accès là où la densité résidentielle des aires de diffusion et le nombre de personnes vivant sous le SFR sont plus élevés.

Une attention particulière doit être apportée à l'impact du marché Atwater sur la cartographie de l'accès aux fruits et légumes frais. Situé à la frontière des voisinages Saint-Henri et Petite-Bourgogne, à un jet de pierre de Pointe-Saint-Charles, ce marché public fait apparaître des aires de diffusion défavorisées comme bien desservies (en vert foncé sur la carte). Or les prix du marché Atwater contrecarrent sa proximité pour les personnes vivant sous le SFR, de sorte que celles-ci ne le fréquentent pas. Du point de vue économique, l'accès n'est donc pas facilité.

Un examen du nombre de commerces mesurés dans les deux études, soit 30 en 2004 et 28 en 2010, ne montre pas de différence pouvant expliquer la polarisation illustrée sur le graphique 1. Rappelons par ailleurs que cette observation est également ressortie à l'échelle régionale. Y aurait-il eu apparition de commerces de plus grandes surfaces, ou un remplacement de certains types de commerces par d'autres avec modification de l'offre de fruits et légumes frais ? S'est-il plutôt produit, au cours des années, un déplacement des personnes ou de nouveaux développements résidentiels ? Ce sont là des éléments qui méritent une analyse approfondie pour mieux éclairer la situation.

**Graphique 1.** Répartition de la population selon l'accès aux fruits et légumes frais en 2004 et en 2010, CSSS du Sud-Ouest-Verdun



## En perspective

Les communautés du Sud-Ouest et de Verdun sont mobilisées depuis plusieurs années autour des enjeux liés à l'alimentation et au système alimentaire local. Les données de cette étude axées sur l'accès régulier aux aliments santé ne tiennent pas compte de toutes les initiatives qui ont été mises en place notamment dans les secteurs défavorisés – jardins collectifs, marchés publics, actions sur le transport, etc. Il serait plus équitable de mesurer éventuellement leur contribution à un meilleur accès en tenant compte de leur nature spécifique et de la population rejointe.

Les observations rapportées dans ce cahier indiquent néanmoins qu'il y a un problème d'accès important à des aliments essentiels à la santé dans les environnements du CSSS du Sud-Ouest-Verdun. Des efforts soutenus de tous les secteurs tant municipal, que social, économique, ou communautaire, méritent d'être poursuivis, de manière conjointe et novatrice, pour bâtir un système alimentaire local qui favorise la santé de tous dans ce territoire de CSSS.



### Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal – Regard sur le territoire du CSSS du Sud-Ouest-Verdun

Une réalisation du secteur  
Environnement urbain et santé,  
Direction de santé publique de  
l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301 Sherbrooke Est  
Montréal, (Québec) H2L 1M3  
santemontreal.qc.ca

© Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2014)  
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89673-351-4 (série)  
ISBN 978-2-89673-358-3 (version imprimée)  
ISBN 978-2-89673-359-0 (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014  
Dépôt légal - Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 2014

#### Auteurs

Lise Bertrand  
Sophie Goudreau

#### Collaboration

Francine Hubert  
Michel Fournier  
François Thérien

#### Édition

Deborah Bonney

#### Graphisme

Paul Cloutier

#### Photos

P.2 : Marché Saisonnier de Verdun  
P.3 : Shutterstock  
P.7 : Groupe Sud-Ouest en sécurité alimentaire



**Agence de la santé  
et des services sociaux  
de Montréal**

**Québec** 